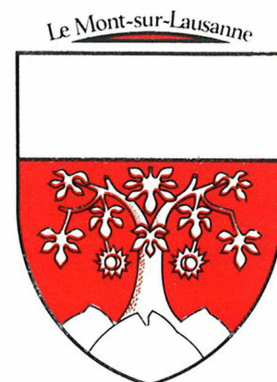


AUX 4 COINS DU MONT



Journal communal d'information édité par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne.

Rédacteur: M. Alfred Borgeaud, municipal.

Impression: Impression offset J.-P. Hauswirth Le Mont.

REFLETS DU LÉGISLATIF

Le Conseil communal a tenu séance le mardi 21 septembre dernier à 20 h. 15 sous la présidence de Monsieur Rémy Vaucher, son Président.

Le Conseil adopta tout d'abord le procès-verbal de sa dernière séance ainsi que l'ordre du jour de celle du 21 septembre. Puis, M. le Président donna connaissance de la lettre de démission de M. Robert Chabloz, agriculteur au Chalet de la Ville qui a quitté le Mont/Lausanne pour aller s'établir au Canada. Le remplaçant de M. Robert Chabloz au sein du Conseil communal, est M. Raymond Annen, premier des viennent ensuite, qui prêta serment en début de séance. M. Raymond Annen fut également désigné scrutateur, par 36 voix sur 43 bulletins distribués, en remplacement de M. Robert Chabloz.

Le Conseil passa ensuite à l'examen de l'Arrêté d'imposition pour 1977 et 1978. La Commission des finances chargée de rapporter sur le préavis municipal relatif à cet objet, recommandait de reconduire, pour les deux années à venir, l'Arrêté d'imposition appliqué en 1976. Cette proposition fut acceptée sans discussion par le Conseil.

La réfection de l'Auberge communale retint également l'attention des Conseillères et des Conseillers qui entendirent, à ce propos, un rapport de M. Henri Vullyamoz chargé de présenter l'avis de la Commission désignée pour examiner cet objet. Après une brève discussion, il fut décidé d'autoriser la Municipalité à procéder à la réfection des locaux de l'Auberge communale et de lui octroyer un crédit supplémentaire de Fr. 125.000.— pour procéder à ces travaux.

Le plan de quartier de Créतालaison constituait incontestablement l'un des principaux objets de la séance du

Conseil. Celui-ci entendit un rapport très détaillé de M. Roger Stutz qui, au nom de la Commission chargée de préavis sur cette question, recommandait au Conseil d'accepter ce plan de quartier et de donner à la Municipalité les pouvoirs lui permettant de mener sa réalisation à chef. Au cours de la discussion qui s'engagea sur cet objet, il fut notamment question de la construction d'un trottoir le long de la route cantonale No 501. La Municipalité fit part de son intention de procéder à la construction prochaine de ce trottoir au moyen d'éléments préfabriqués. Il fut également question d'interdire partiellement la circulation au chemin du Mottier en la réservant exclusivement aux riverains. Ce principe est déjà admis et il ne reste plus qu'à fixer la date d'entrée en vigueur de cette décision.

Au vote à l'unanimité, le Conseil accepta le plan de quartier de Créतालaison. Le Conseil devait également se prononcer sur la naturalisation de M. Raimondo RUSCONI domicilié au chemin des Pâquis. Après avoir entendu le rapport de la Commission, présenté par M. Paul Chamot, la bourgeoisie du Mont/Lausanne fut octroyée à M. Rusconi par 38 voix contre 2.

Puis, avant de passer aux communications de la Municipalité et aux propositions individuelles, le Conseil accepta la révision du règlement intercommunal sur le service des taxis.

Au chapitre des propositions individuelles, il fut question du débouché du chemin du Saux sur la route cantonale No 501 et de la possibilité de déplacer, en direction de Lausanne, l'écrêteau signalant l'entrée de la Commune du Mont et limitant la vitesse à 60 km/h. Après le contre-appel, la séance fut levée à 21 h. 35.

D. Grosclaude.

DANS NOS SOCIÉTÉS

« Echo des Bois » — Reprise d'activité

Octobre est à nouveau là, et qui dit octobre, dit automne et... reprise des répétitions de notre chœur mixte « Echo des Bois » car, comme le veut la tradition, nous consacrons tout l'hiver à la préparation minutieuse de notre soirée annuelle, entièrement montée par notre Société.

Cette soirée aura lieu le 26 mars 1977.

Nous sommes toujours très heureux d'accueillir de nouveaux membres et si, vous qui lisez cet article, vous vous intéressez au chant, n'hésitez pas, prenez contact avec le Président de la société, Rémy Vaucher, tél. 32 00 03. Il se fera un plaisir de vous renseigner et de vous accompagner lors de votre prise de contact, un mercredi, soir habituel de nos répétitions. Et... que le téléphone sonne ! Merci.

Prochaines soirées :

Pour l'instant, seule celle de la Sté fédérale de gymnastique est annoncée.

Elle aura lieu le samedi 27 novembre 1976.

Lotos

Les 3 traditionnels lotos organisés en décembre par les sociétés locales se dérouleront dans la grande salle les

4, 18 et 19 décembre 1976

Il est temps d'y penser déjà en s'entraînant aux cris du jeu : *Quine — Double quine — CARTON !*

A tous nous souhaitons **BONNE CHANCE.**

Bgd.

RETOUR AU TEMPS DES DILIGENCES

Notre Radio romande a eu une idée de génie en envoyant ses reporters, journalistes, techniciens sur les routes de notre Suisse francophone. Mieux encore : elle a su choisir un moyen de locomotion infiniment sympathique, pas tout à fait oublié, mais déjà regretté par les amoureux du « bon vieux temps ».

C'est ainsi qu'elle a pu pénétrer au cœur de la population romande, relier bourgs, hameaux, montagne, plaine, mobiliser des sociétés, des écoles, des fanfares, chœurs, syndics, paysannes, paysans, citadins, personnalités, les coutumes, les accents.

Nous étions tous concernés, intégrés, au gré des étapes de la diligence, en suivant les émissions, en écoutant les gens de chez nous, leurs récits savoureux, pétillants d'esprit et de vérité.

La grande diligence nous a fait l'honneur de venir au Mont, et même d'y rester une journée entière et deux nuits, avant de traverser majestueusement Lausanne en pleine circulation d'un samedi matin et à l'ouverture du Comptoir.

Elle est venue de Cugy, et c'est sous une pluie torrentielle que la Municipalité s'est portée au-devant du convoi pour prendre ensuite la tête du cortège dans une Panhard construite en 1913 et aussi vieille que la diligence. 6 dragons suivaient stoïquement et ruisse-lants sous le déluge, précédant la berline et finalement le mastodonte pesant près de 2 tonnes et tiré par cinq superbes chevaux.

Il y avait foule à Coppoz pour voir passer les équipages et les Meules étaient envahies de voitures, laissant juste le passage pour atteindre la ferme du Serget.

L'Echo des Bois attendait le cortège, la fanfare fourbis-sait ses instruments et les techniciens installaient micros, enregistreurs et autres appareils dans la remise. Montaines, Montains et tous les jeunes purent s'approcher des héros du soir, de ces personnages mystiques pour-tant connus de tous par leur nom, leur voix, leur ima-gination et leur vivacité d'esprit. Ils étaient là, dans la remise, assis sur le bord de la fontaine ou discutant en attendant l'émission en direct de 18 h. 15.

Nous avons reconnu MM. Jacques Matthey-Doret, Jean Charles, Claude Froidevaux, André Nussli, Blaise Cur-chod, Gilbert Jeanneret et les cochers : MM. Peter Schwab, Pichard père et fils, Aimé-Louis Chevalley, Christian Jaton.

Tous, grâce à l'esprit d'équipe vivant, joyeux, géné-reux, dévoué, ont accompli un énorme travail au cours de leur longue randonnée, réalisant une pénétration profonde parmi leurs auditeurs. Leurs émissions en direct, sur le vif, improvisées, ont transformé les places de villages, les cours de fermes, les préaux d'écoles, les remises en autant de studios volants où chacun côtoyait tout le monde, où les interviews se faisaient au coin d'une table et où les enregistreurs électroniques tour-naient près d'un vieux balai de biolles.

La radio a sorti à l'époque tous les villages de leur isolement. Elle fait beaucoup mieux maintenant : elle y revient « en chair et en os ». Elle se découvre et se personifie. Désormais, la Radio Romande aura un autre visage pour ses auditeurs. Alors, bravo à tous !

A. Borgeaud.



INAUGURATION DES SALLES DE GYMNASTIQUE ET DE LA PISCINE

Nous vous invitons tous, Montaines, Montains à assister le

samedi 30 octobre 1976, de 10 h. à 19 h.

à tout ou partie du programme que nous avons mis sur pied avec la collaboration de la Sté fédérale de gymnastique, section du Mont, sous la responsabilité de son président, M. D. Zieschank, et de son Comité.

Vous y rencontrerez les membres de vos Autorités

!

PROGRAMME DE LA MANIFESTATION

Dès

10 h. PORTES OUVERTES à toute notre population, libre circulation dans les locaux, sauf aux porteurs de talons à aiguilles et de souliers cloutés !

11 h. Présentation de leçons de gymnastique scolaire.

13 h. 30 Match de hand-ball sur le terrain à l'extérieur des bâtiments.

14 h. Rencontre de volley-ball.

14 h. 30 Démonstration artistique hommes par le groupement artistique de la SFG, Amis-Gyms, Lausanne.

15 h. Match de water-polo (équipes lausannoises).

15 h. 30 **PARTIE OFFICIELLE** et allocutions de :

- M. Philippe Rauschert, syndic ;
- M. Frédéric Brügger, architecte ;
- M. le Représentant des Autorités cantonales.

législatives, exécutives, le corps enseignant, les délégués des communes du groupement scolaire (Lausanne-Montheron, Cugy, Morrens, Froideville), la Commission intercommunale des sports de la région lausannoise, et, comme il se doit :

nos Autorités cantonales et de district, les députés de la région, et bien sûr la presse.

Le programme détaillé de la fête va vous donner le libre choix des manifestations auxquelles vous allez assister.

16 h. Gymkhana par SFG du Mont.

16 h. 30 Match de football, équipes juniors (sur le terrain en plein air).

17 h. Concours de natation ouvert à nos écoliers.

17 h. 30 Match de volley-ball, équipes féminines.

18 h. Démonstration artistique féminine.

18 h. 30 Match de basket-ball.

Dès 16 heures, le groupement des « Paysannes du Mont », dans leur magnifique costume, sera à disposition du public pour lui offrir une généreuse collation.

Ces bâtiments, ces installations modernes, c'est l'œuvre de tous. Nous souhaitons que chacun vienne voir ce qui a été réalisé pour le développement de nos enfants. Nous sommes à votre disposition et vous attendons.

La Municipalité.

LA PISCINE

comprend 4 couloirs de 25 m de longueur (dimensions semi-olympiques).

Un fond mobile couvrant la moitié de sa surface surélève le fond pour permettre aux non-nageurs d'être instruits et de s'ébattre en pleine sécurité.

Il ne faut pas moins de 500.000 litres d'eau pour remplir le bassin, et les installations sont prévues pour chauffer toute cette masse à 26 degrés C. et pour maintenir par filtrage un état optimal d'hygiène et de propreté, grâce aux plus récentes techniques appliquées en matière d'épuration des eaux.

Tout l'ensemble plaît par ses lignes harmonieuses, son aménagement, sa conception, soulignés par un éclairage spécialement élaboré. Ajoutons encore l'installation qui diffusera une musique de fond, rythmant ainsi les mouvements des nageurs.

Les handicapés seront à l'aise, grâce aux rampes d'accès, locaux de douches et toilettes équipés spécialement pour eux.

Le bassin de natation est accessible au public 3 soirs par semaine (voir le plan d'utilisation). L'accès aux gradins est gratuit pendant les heures d'ouverture de la piscine pour les personnes désirant suivre les ébats des nageurs et les leçons de natation.



LES SALLES DE GYMNASTIQUE

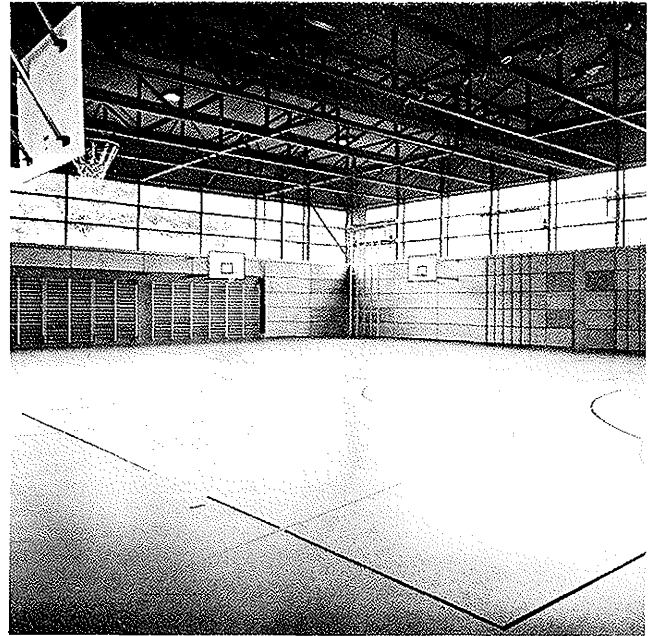
Le bâtiment en comprend effectivement deux de 12 m sur 24 m et elles peuvent se réunir en une seule de 26 m sur 28 m. Un rideau partage la grande salle en deux en son milieu. Il est mu électriquement et offre une isolation phonique excellente.

Les locaux ont déjà été remis à notre corps enseignant et à leurs élèves, de même qu'à la Sté fédérale de gymnastique. Le premier mois d'occupation a donné à tous la possibilité de tester installations et engins, que ce soit du côté des gymnastes, des maîtres et des élèves, nous n'enregistrons que des éloges. C'est si différent de notre vieille grande salle !

Le plan d'utilisation a déjà atteint son point de saturation, offrant la preuve que cette construction était absolument nécessaire, mais la gymnastique n'est pas rendue inaccessible au public pour autant, car si toutes les soirées sont déjà réservées, tous les groupements acceptent volontiers d'accueillir de nouveaux venus. Tout a été étudié, éprouvé, testé, et ces salles se présentent comme étant accueillantes, bien construites, parfaitement équipées, claires, chaudes, rationnelles. Dans les deux locaux, les installations sont identiques, les dimensions réglementaires, et l'impression qui s'en dégage est empreinte de grandeur et d'aisance.

Accès au public : il faut évidemment adhérer à l'un ou l'autre des groupements pour pénétrer sur l'aire de gymnastique, mais comme la piscine, la salle est ou-

verte au public qui, des gradins situés au nord, peut assister aux leçons et aux jeux, en matinée comme en soirée. C'est évidemment gratis.



SALLES DE GYMNASTIQUE

Plan d'utilisation

Pendant la journée : Utilisation permanente par les élèves et leurs maîtres pendant les heures de classes.

En soirée :		Salle No 1	Salle No 2
Lundi	17 — 19 h.		Hand-ball
	20 — 22 h.		Dames adultes
Mardi	18 — 20 h.		Grandes pupilles
	20 — 22 h.		Actifs
Mercredi	14 — 18 h.		Football
	18 — 20 h.		Petite pupilles
	20 — 22 h.		Dames actives
Jeudi	18 — 20 h.	Pupilles moyennes	Grandes pupilles
	20 — 22 h.	Jeunes vieux	Volley-ball
Vendredi			
1.11. — 31.3 : 18 - 22 h.			Football
1.4. — 31.10 : 18 - 20 h.			Pupilles
20 - 22 h.			Artistique

Effectif total (écoliers et adultes) : 800 personnes par semaine !

PISCINE

Plan d'utilisation

Pendant la journée : Utilisation permanente par les élèves pendant les heures de classes.

En soirée :		
Mardi	} de 18 à 21 h. }	Piscine et bassin de natation ouverts au public.
Mercredi		
Vendredi		
Jeudi de 19 à 22 h., réservé à la Sté fédérale de gymnastique.		

Tarifs pour le public : Adultes : Fr. 3.—
Enfants de 6 à 16 ans : Fr. 2.—
Enfants au-dessous de 6 ans accompagnés : gratis.

Les heures d'ouverture au public sont susceptibles de modifications.